



2021/004

**TAUX IMPOSITION 2021**

Conseil municipal du 1<sup>er</sup>  
Mars 2021 convoqué le 22  
février 2021

Membres présents 14/15 : Nadine ROY, Magali BONIN, Dominique VEYRON, Sonie BERNARD, Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Yann CHAUVEL, Hervé CORNELOUP, Gwladys LOISEL, Alexandre MARTIN, Eddie SAINT MAURICE, Geneviève TOURNIER, Stéphane VEYRET, Franck TOURNIER,

Absent excusé : Emilie CANO

Président de séance : Nadine ROY, Maire

La séance débute à 19 heures

Les taux communaux d'imposition des taxes directes locales adoptés pour 2020 étaient les suivants :

Taxe d'habitation : 9.54%

Taxe foncière bâti : 18,21%

Taxe foncière non bâti: 50%.

La taxe d'habitation étant destinée à disparaître, il n'appartient plus aux communes de définir son taux. Seuls les taux des taxes foncières du bâti et du non bâti relèvent de la compétence de l'instance.

Compte tenu, d'une part, de la hausse du taux de la taxe foncière sur le bâti adoptée consécutivement en 2019 et 2020 et, d'autre part, de la crise économique liée à la crise sanitaire, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, de maintenir à l'identique les taux des taxes foncières du bâti et du non bâti pour l'année 2021.

Vote : 14 pour

Fait à Crachier le 2 Mars 2021

Nadine ROY

Transmis en sous-Préfecture le 2 Mars 2021

Exécutoire le 2 Mars 2021



2021/003

**CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ARCHIVES  
AVEC LA CAPI**

Conseil municipal du 1<sup>er</sup>  
Mars 2021 convoqué le 22  
février 2021

Membres présents 14/15 : Nadine ROY, Magali BONIN, Dominique VEYRON, Sonie BERNARD, Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Yann CHAUVEL, Hervé CORNELOUP, Gwladys LOISEL, Alexandre MARTIN, Eddie SAINT MAURICE, Geneviève TOURNIER, Stéphane VEYRET, Franck TOURNIER,

Absent excusé : Emilie CANO

Président de séance : Nadine ROY, Maire

La séance débute à 19 heures

La CAPI propose à ses communes membres un archiviste qualifié, moyennant compensation financière. A titre exceptionnel cette prestation ne sera pas facturée puisqu'elle constitue une proposition d'entrée dans le service commun archives. La convention est conclue pour l'année 2021 uniquement.

L'autorisation de signer la convention est donnée à Madame La Maire à l'unanimité.

Vote : 14 pour

Fait à Crachier, le 2 Mars 2021

Nadine ROY

Transmis en sous-Préfecture le 2 Mars 2021

Exécutoire le 2 mars 2021



2021/005

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Conseil municipal du 1<sup>er</sup>  
Mars 2021 convoqué le 22  
février 2021

Membres présents 14/15 : Nadine ROY, Magali BONIN, Dominique VEYRON, Sonie BERNARD, Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Yann CHAUVEL, Hervé CORNELOUP, Gwladys LOISEL, Alexandre MARTIN, Eddie SAINT MAURICE, Geneviève TOURNIER, Stéphane VEYRET, Franck TOURNIER,

Absent excusé : Emilie CANO

Président de séance : Nadine ROY, Maire

La séance débute à 19 heures

Le compte administratif 2020 est en accord avec le compte de gestion présenté à Monsieur Le directeur des finances publiques par la comptable du Trésor Madame MOTTE .

Après échanges, les membres du conseil municipal adopte le compte financier à l'unanimité.

Madame La Maire ne prend pas part aux votes.

Vote : 13 pour

Fait à Crachier le 2 Mars 2021

Nadine ROY

Transmis en sous-Préfecture le 2 Mars 2021

Exécutoire le 2 Mars 2021



Le Maire,  
Nadine ROY